



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ARCACHON
SAID CAP NOROIT
17 CRS TARTAS
33311 ARCACHON CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 17 689 586 389

Référence de l'avis : 21 33 A026256 80

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

2 RTE DE LA SAYE

33380 MIOS

Numéro FIP : 330 14 20 1513808789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 33003

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :
TRESORERIE D'AUDENGE
15 BD GAMBETTA BAT B
33980 AUDENGE

- pour le montant de votre impôt :
SIP ARCACHON
SAID CAP NOROIT
17 COURS TARTAS
33311 ARCACHON CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence :

26 166

Nombre de parts :

2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 17 17 689 586 389

Déclarant 1 - Nom de naissance : DELIGEY

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T	2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,50
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Pensions alimentaires perçues.....		3384		
Abattement spécial de 10%.....	-	394		
Salaires, pensions, rentes nets.....		2990		2990
BNC pro., régime spécial, déclarés.....		35115		
Abattement ⁶	-	11939		
BNC pro., régime spécial, nets.....		23176		23176
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				
Revenu brut global.....				26166
Revenu imposable.....				26166
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				
Décote.....				- 105
				105
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		2	2	0
Montant de la réduction d'impôt.....				-
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				26166
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1
Plafond total de 2019.....	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401